Les confréries des charitables de saint Eloi CR de la conférence du 9 novembre 2015

Les Charitables de Béthune sont venus à trois pour nous faire découvrir leur association : les prévôts : Michel Leclercq actuellement en charge de la confrérie, Joel Rimetz et Michel Beaugrand anciens prévôts.

La confrérie des charitables de Béthune est née en 1188, pendant les grandes épidémies de peste qui ravagèrent l'Artois au moyen age.

Au 11ème siècle, il y a 827 ans, la ville de Béthune, alors prise entre le roi de France et le comte d'Artois, était une ville fortifiée connaissant des épidémies récurrentes surtout entre 1145 et 1188. Apparue dès 1187 l'épidémie explose au printemps 1188 et les malades partaient mourir dans la campagne. A cette époque deux maréchaux-ferrants Germon de Beuvry et Gauthier de Béthune auraient eu en songe leur patron St Eloi qui leur demandait d'ensevelir tous les pestiférés. Il faut souligner le courage de ces deux hommes qui acceptèrent de mettre en terre les pestiférés malgré les risques encourus. Ils s'entouraient les mains avec des feuilles de choux comme protection. L'épidémie fut stoppée. On croyait dès lors en l'immunité des charitables. Germon de Beuvry et Gauthier de Béthune (les 2 premiers charitables appelés alors karitoules) continuèrent, à la demande de la population, à enterrer tous les défunts.

Les archives remontent à 1578. Sans discontinuer les écrits tous les 5 ans montrent que jamais un charitable n'a succombé à une épidémie durant les 2 premières années de son mandat. La 1ère reconnaissance fut faite par Louis XIV pendant une famine où des « karitoules » lui ont demandé de l'aide. Le roi leur fournira durablement du pain.

Le point noir fut la <u>Révolution Française de 1789</u> car la confrérie était une association religieuse. Bien que bénévoles, on interdit aux charitables d'enterrer les morts et de porter leur costume. Tout leur est pris. L'association possède 5 tableaux aujourd'hui classés aux monuments historiques, qui avaient alors été rachetés par des particuliers et restitués ensuite aux charitables.

Les deux guerres mondiales ont également provoqué de grosses difficultés :

1915 : le front de Lorette est occupé par le 5ème régiment bavarois. La reprise, éphémère, de cette colline a entraîné 200 000 morts. Béthune est alors un passage obligé. On enterrait jour et nuit. En 1919 la ville a été citée à l'ordre de l'armée et citée également à l'ordre de la Nation.

1944, le 24 avril les Allemands bombardent le dépôt SNCF de Béthune : 68 morts. Ils interdisent aux familles d'enterrer leurs morts. 600 charitables arrivent alors et, malgré l'interdiction, ont fini par enterrer tous les morts dans les différents cimetières de la ville. Le prévôt reçut la Légion d'Honneur pour cet acte et remit sa médaille à la chambre de l'association.

En 2015, il n'y a plus l'urgence de la peste. De nos jours la confrérie est toujours présente. Elle porte en terre tous les Béthunois, riches, pauvres, sans distinction de religion. Elle représente l'égalité devant la mort. Par exemple en 2001 nous avons enterré un notable, sénateur pour lequel il y avait des centaines de personnes présentes. Le lendemain on enterrait un SDF sans personne autre que des charitables. Dans les deux cas mêmes textes, 13 charitables présents pour chacun.

Il y a deux monuments à Béthune : le beffroi et les charitables !

Pour qu'il y ait une confrérie il faut trouver des charitables. Comment ?

- Michel Leclercq, capitaine gabier en retraite a 66 ans. Sa femme qui ne souhaitait pas l'avoir « dans les jambes » toute la journée lui a demandé de se trouver de l'occupation et lui a proposé de devenir charitable. Il faut un parrain qui certifie votre honorabilité. Ce fut un membre de son club de tir, charitable, qui lui servit de parrain. Il n'a pas de regrets. Hormis l'enterrement des morts, c'est surtout une grande aide aux familles qui est attendue. Pour 2014 il y a eu 373 services avec 99% de remerciements et un seul refus.
- Joel Rimetz, conducteur de TGV en retraite, pour les mêmes raisons que MM. Leclercq

- avec son épouse a cherché à s'occuper et au bout d'un an a accepté de devenir charitable, et cela depuis 26 ans.
- Michel Beaugrand, agent d'assurance en retraite a eu son père et son beau-père euxmêmes charitables. Tout naturellement à la retraite à 63 ans il est entré dans la confrérie.

Pour devenir charitable il faut obligatoirement si l'on est marié, la signature de l'épouse. Il y a une hiérarchie : le 1er grade c'est confrère puis « le chéri » (chef de cérémonie) mayeur, ancien prévôt, prévôt en exercice et vénérable doyen.

Pour devenir mayeur il faut avoir assuré 240 services et être dans la confrérie depuis 4 ans. Pour les jeunes encore en activité, il faut avoir assuré seulement 140 services.. Actuellement un jeune boulanger consacre systématiquement le lundi, son jour de repos hebdomadaire, à la confrérie.

Pour être élu prévôt, il faut avoir été appelé par son prédécesseur et on l'est pour 2 ans en exercice.

Il y a eu une centaine de confréries autour de Béthune, aujourd'hui il en reste 40 seulement. En changeant de prévôt tous les 2 ans à Béthune, cela permet une évolution, ce que ne font pas les autres confréries, d'où le désintérêt actuel. Il faut un prévôt à chaque enterrement. Le vénérable doyen l'est à vie. A sa mort, le plus âgé lui succède.

La tenue et son évolution

Des hauts de chausse, un habit tout plissé et la bavette bleue (pour toucher les cercueils comme les prêtres) et un tricorne, tel était la tenue autrefois.

Aujourd'hui on porte un frac à la Française avec le rappel du plissé dans le dos, la bavette bleue avec un nœud papillon blanc et un bicorne. L'hiver il y a une cape en plus car il y a la pluie et le parcours peut être long (entre 800mètres et 4,3 km) par tous les temps et tous les jours. Le coût de la tenue est de l'ordre de 1500€.



Les pompes funèbres existent et s'occupent de toutes les formalités. Les charitables assurent gratuitement le portage, la cérémonie et la mise en terre.

Les convictions des charitables

SERVIR L'accompagnement des familles est immuable avec 8 porteurs changés tous les 50 pas. Le déroulement du service : un homme de route, 4 porteurs, la relève et le prévôt puis la famille. Sur le lieu de l'inhumation une dernière prière est prononcée par le prévôt du service. La mise en terre est assurée par les charitables. Le « chéri » dit alors : « notre devoir est accompli, monsieur le prévôt ».

Après être sortis du cimetière les charitables forment un rond et le « chéri » dit alors tout ce qu'il a remarqué qui n'a pas été. L'amende est de 0,50 cts. Les sommes recoltées par les amendes s'ajoutent au bouquet. Une fois l'an avec le bouquet le « chéri » organise le « banquet » (composé de jambon)

Le bénévolat

Tous les ans, pendant un mois, le soir une quête dans la ville est organisée : la « quête des petits

plombs » rappel d'une ancienne monnaie. Aujourd'hui les petits plombs sont remplacés par des bons en papier. En juin 2015 on a distribué 13000 petits pains grâce à cette quête. Chacun garde un petit pain de l'année pour protéger sa maison. 25 ans comme charitables, 25 petits pains qui sont bien conservés. Le député de Béthune porte chaque année un petit pain à l'Assemblée Nationale.

La procession à naviaux

Les naviaux sont des navets, base de nourriture des anciens. Le dimanche qui suit la saint Matthieu, les charitables refont la rencontre des deux fondateurs, Germond et Gauthier. Chaque charitable porte une baguette avec du buis, du thym et 3 fleurs. Sont portés en procession des couronnes civiques, la cloche et le marteau de saint Eloi. La procession comprend diverses confréries dédiées aussi à saint Eloi (comme Senlis mais eux ne font pas les enterrements). Il y a la messe avec le doyen de Béthune. Cha ue année le prévôt relit le règlement. Il y a la passation de la sainte chandelle. Depuis 1188 on ressort la chandelle dont le haut va à Beuvry et le bas à Béthune.

Tous les 5 ans on bénéficie d'une médaille avec un rond représentant les marguilliers de Noyon (mais à Noyon les charitables n'enterrent pas). A la fin de la procession et de la messe on fait un repas de navets et on chante la chanson des charitables.

L'ACTION SOCIALE

Elle est possible grâce aux dons, à la quête des petits plombs et à la vente de livres et de méréaux (les copies des anciennes pièces de plomb). La confrérie peut ainsi avoir une action sociale de qualité et dépanne toujours dans l'urgence, environ 200 familles Béthunoises chaque année. Ses actions sont ponctuelles et nous ne concurrençons jamais les associations caritatives. On assure l'urgence et on leur passe le relais.

Quand il y a <u>crémation</u> il y a présence d'1 prévôt et de 2 charitables pour la crémation, la dispersion des cendres et le retour de l'urne soit dans le caveau soit dans le cimetière.

Pour <u>les non-chrétiens</u>? Depuis 1907 un décret dit que tous les morts sont enterrés par des charitables, quelque soit leur religion. La seule condition c'est la gratuité. On est présents aussi si il s'agit de témoins de Jéhova ou pour un enterrement civil. On adapte les textes aux circonstances.

Tous les deux ans, les années paires, au 1er juillet à Béthune, on change de prévôt. Ailleurs, ils y sont à vie d'où les difficultés pour évoluer et se renouveler, recruter...

Pourquoi n'y a-t-il pas de femmes ?

On est d'accord sur le principe de la parité mais pourrait-on mettre en tête du cortège au lieu du « chéri » une « majorette » ? Pour porter il faut être costauds... Les femmes aujourd'hui sont très présentes par exemple dans la chorale des charitables.

A Béthune 250 familles sont dépannées chaque année par les charitables dans l'urgence. Dans les 2 heures on est sur place. Ensuite une association prend le relais. Pour une association il faut du temps jusqu'à 3 ou 4 jours car il faut faire une enquête etc...

Il faut trouver de l'argent : la municipalité nous offre la maison et l'usage d'un parc. Il y a la quête des petits plombs mais les petits pains ne sont pas gratuits. Nous vendons notre livre (20€) et la boîte des méréaux.

Un grand merci pour cette découverte agréable et pas du tout triste sur un tel sujet!

D'après mes notes prises sur place Chantal Auvray